

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 176

Artikel: L'idée marche... : Angleterre. - Italie. - France

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257898>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

livres. On ne dit malheureusement pas combien de paires de chaussettes elle devait tricoter dans un temps donné.

L'idée est certainement jolie et mériterait d'être reprise.

Solidarité humaine.

La *Frauenzentrale* de Winterthour nous demande de faire savoir qu'elle s'est spécialement chargée de venir en aide à la population dans la misère d'Heidelberg, et rappelle aux familles des juristes suisses qui ont fait leurs études dans la vieille Université qu'ils peuvent faire parvenir des dons par cet intermédiaire. Adresse: *Hilfsaktionkomitee, Frauenzentrale*, Winterthour.

De leur côté, les Sociétés féminines bernoises ont organisé un système de bons à 50 cent., chacun équivalant à un dîner dans les cuisines installées dans le Sud de l'Allemagne par un Comité central suisse. Tout achat d'un bon procure donc un repas à un affamé. S'adresser pour cela à Mme Leuch, Falkenweg, 9, Berne.

De leur côté, *Pro Juventute*, le Comité international de la Croix-Rouge, s'organisent et agissent. Et il y a longtemps que l'Union internationale de Secours aux Enfants a pris l'initiative de la création de cantines.

Consultations maternelles.

A l'instigation de *Pro Juventute* a eu lieu à Zurich, en octobre dernier, une réunion de directrices de consultations maternelles, combinée avec un cours de perfectionnement de six jours donné à la *Frauenzentrale* et consacré à l'étude de différents problèmes sérieux.

On vit se réunir à cette occasion des participantes de divers cantons (surtout des gardes diplômées), qui cherchaient à étendre leurs connaissances, et auxquelles un programme de cours d'hygiène sociale, de pédagogie et de questions juridiques offrait de fécondes possibilités. Les leçons furent suivies d'un intéressant échange de vues sur les expériences faites à la ville ou à la campagne; difficultés de tous genres, succès espérés ou déjà réalisés, constatations tristes ou heureuses, confiance croissante des jeunes mères en l'institution, réunions intimes de mères, etc., furent les sujets sur lesquels les « conseillères de mères » s'étendirent de préférence. La similitude des expériences recueillies et des impressions ressenties ne tarda pas à rapprocher entre elles les participantes venant de contrées éloignées les unes des autres, et qui puissent dans cette communion les forces nécessaires pour accomplir une tâche souvent ardue. Et c'est avec un nouvel entrain qu'elles rentrèrent dans leurs sphères d'action si diverses, convaincues que leur modeste travail contribue à la poursuite d'un but très important: améliorer les conditions de développement des enfants et élever la conception que les mères se font de leur tâche.

Quiconque a entendu les récits des directrices de consultations maternelles a eu la joie de se convaincre de la bienfaisante influence que chacune d'elles peut exercer dans son champ d'activité, et de l'importance et de la considération croissantes qui s'attachent chez nous à ce genre d'institutions. Mais on a pu se rendre compte aussi, au cours de cette réunion, de la nécessité d'un choix très sérieux des « conseillères »; seules des personnes d'un caractère éprouvé, au cœur aimant, et préparées à leur tâche sont capables de la remplir, d'assister utilement le médecin dans le secours qu'il apporte aux familles et d'exercer sur ces dernières d'heureuses influences.

(*Communiqué par le Secrétariat de « Pro Juventute ».*

L'idée marche...

Angleterre. — Italie. — France.

Bravo ! bravo ! pour la vieille Angleterre !... Les élections de 1923 ont fait faire un pas en avant à la cause féministe, et huit femmes sont entrées à la Chambre des Communes le 6 décembre dernier, en augmentation donc de cinq députées sur la représentation féminine de la précédente législature.

Huit femmes sur 615 députés, c'est assurément une très faible proportion encore, et qui peut rassurer ceux qui s'imaginent du premier coup les Parlements envahis et les députés masculins majorisés, pour ne pas dire expulsés, par l'élément féminin ! Mais c'est un progrès sensible, quoique lent, et peut-être, justement parce que lent, très sûr.



LADY ASTOR

Députée de Plymouth, élue pour la première fois en 1919 et pendant deux ans seule femme à la Chambre, élue pour la seconde fois en 1922 et pour la troisième fois en 1923. Son activité comme femme députée a porté sur les points suivants: amendement au Code pénal concernant les attentats sur les jeunes filles, maintien des agents de police féminines, envoi d'une femme déléguée à la Conférence internationale contre la traite des femmes, lutte contre les salaires de famine dans certains métiers, instruction aux chômeuses, présence de femmes dans les jurys des tribunaux d'enfants, assurance-maternité, droits de la femme à la tutelle de ses enfants, égalité des motifs de divorce pour l'homme et pour la femme, etc., etc. — et surtout son nom est attaché à la loi, qu'elle a fait adopter par sa ténacité et par son courage, et qui interdit la vente de spiritueux à des mineurs.

Les élues sont d'abord les trois membres féminins du Parlement durant la précédente législature: Lady Astor (unioniste), qui a passé haut la main à Plymouth, Mrs. Wintringham (libérale), que les électeurs de Louth ont eu la sagesse de désigner pour la troisième fois comme leur représentante, et Mrs. Hilton Philipson (unioniste), entrée l'an dernier seulement à Westminster, lors d'une élection complémentaire, si bien que son *maiden speech* elle l'a prononcé le jour même de la clôture du précédent Parlement ! Les cinq nouvelles députées sont trois des candidates travaillistes, Miss Margaret Bondfield, qui a remporté un grand succès à Northampton, en battant M. Mac Curdy, candidat lyod-georgien très poussé, Miss Susan Lawrence, et Miss Dorothy Jewson, cette dernière, à Norwich; puis une libérale encore, Lady Terrington, à Bucks, et dont le succès est double, en ce sens qu'entrant pour cette région au Parlement, elle en a exclu le représentant précédent, le lieutenant-colonel

Du Pré, un des plus acharnés obligeants de toute réforme demandée par les femmes ; et enfin, une unioniste, la duchesse d'Atholl pour Perth et Kinross. Au total, trois unionistes, deux libérales et trois travaillistes, c'est-à-dire à peu près la proportion qui se retrouvera dans la balance des partis à la nouvelle Chambre.

Si nous sommes ravis de ces succès, une ombre obscurcit pourtant notre joie : le fait que tant de femmes capables n'aient pu cette fois encore forcer les portes de Westminster, et parmi elles toutes, notre Présidente internationale surtout, Mrs. Corbett Ashby. Ce n'est certes pas faute d'efforts et de travail, ni d'expériences politiques, tous les détails que nous savons de sa campagne électorale le prouvent abondamment ; mais le terrain était très dur à Richmond, fief unioniste, et l'échec de la candidate libérale est dû certainement plus à cette question politique qu'à sa qualité de femme. Nous conservons le ferme espoir que tout le travail accompli par Mrs. Ashby portera ses fruits, et qu'aux prochaines élections, nous aurons la grande joie de voir les électeurs et les électrices de Richmond se ranger à l'opinion des membres de l'Alliance internationale pour le Suffrage, qui ont toutes regretté de ne pas être électrices en Angleterre pour pouvoir voter pour leur présidente !

Il est encore trop tôt après l'élection, et trop de détails nous manquent encore, pour que nous puissions commenter aussi longuement que nous le désirerions cette importante manifestation, aussi bien de la vie politique anglaise que du féminisme d'Outre-Manche. Car on a énormément travaillé, tant pour faire passer le plus grand nombre possible de candidates que pour assurer aux principes féministes leur représentation et leur défense à la Chambre. Il peut paraître oiseux de dire que toutes les candidates, à l'exception de la duchesse d'Atholl qui désirait entrer complètement libre de tout engagement aux Communes, soutenaient le programme de réformes des Sociétés féministes : ce n'est pourtant malheureusement pas toujours si naturel, et bien des expériences, parfois un peu décourageantes, ont été faites dans d'autres pays où ce n'étaient pas, tant s'en faut, des féministes éprouvées qui passaient en tête de liste, mais parfois même des antiféministes, qui tournaient brusquement bride au dernier moment pour profiter personnellement d'une réforme qu'elles avaient combattues précédemment ! Rien de ce genre en Grande-Bretagne, et tant les demandes de l'Union nationale pour l'égalité des droits que celles de la Ligue pour l'affranchissement des femmes, et celles du groupe dit « des six points », conduit par Lady Rhondda, ont été l'objet d'engagements, pris par les candidates comme par certains candidats. Nous renvoyons nos lecteurs qui désirent de plus amples détails à ce sujet, comme d'ailleurs pour tout renseignement supplémentaire, à notre excellent confrère *The Woman's Leader*, la réponse faite par M. Baldwin notamment n'ayant plus maintenant qu'un intérêt documentaire, puisqu'on se demande si le « Premier » conservera ses fonctions auprès de la nouvelle Chambre.

Si la campagne a été intense, elle a aussi été violente et même parfois brutale. De la part des électeurs masculins, s'entend, mais ce sont les femmes aussi qui ont été victimes de ces « arguments électoraux frappants » ; à Glasgow, par exemple, la candidate unioniste, Miss Violet Robertson, a été si violemment assaillie et bousculée, que, couverte de contusions, elle a dû s'aliter, interrompant ainsi sa campagne électorale. C'est tout simplement déplorable. Car, aux absurdes journaux bien pensants qui déclarent que « lorsque le beau sexe se mêle de réclamer les mêmes droits que le sexe laid, il ne peut plus s'attendre à aucun privilège ni à aucune galanterie », il est facile

de rétorquer que beau sexe et sexe laid ont également les mêmes droits à la liberté de parole, d'opinion et de réunion, et que les bousculades, les projectiles et les coups font partie du bagage de barbares, qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes !

* * *

La Chambre italienne s'est occupée ces derniers jours du fameux projet de loi mussolinien, conférant le suffrage administratif aux femmes. Il s'agit, on s'en souvient, et suivant l'expression du dictateur, « des femmes qui le méritent », c'est-à-dire, selon lui, de celles qui ont, ou la médaille militaire ou la croix de guerre, ou qui sont décorées de la médaille de valeur civile, ou sont mères ou veuves de soldats morts à la guerre, ou ont suivi les écoles primaires élémentaires, ou savent lire et écrire et payent annuellement une taxe communale qui n'est pas inférieure à vingt lire. Le projet portait en outre que ne seraient inscrites sur les listes électorales que les femmes qui le demandent. Entourée de toutes ces restrictions, la réforme n'a évidemment rien de bien terrifiant : aussi la majorité de ces messieurs s'y montrent-ils favorables, tant dans les Commissions spéciales qu'à la Chambre elle-même. Ce qui n'empêche pas certains journaux de publier glorieusement, après enquête, des réponses hostiles au suffrage de femmes connues — qui sont plutôt les femmes d'hommes connus, comme M^{es} Tittoni, Finzi, Giolotti, Mussolini, cette dernière « faisant répondre par son mari qu'elle a bien assez à faire à s'occuper de sa famille... » Touchant, n'est-ce pas ? Seulement, comme ces messieurs vont voter ou ont déjà voté pour le suffrage féminin, ce ne sera pas le suffrage, mais l'antisuffrage qui mettra la zizanie dans les familles ! Conséquence à laquelle, Messieurs les journalistes, vous n'avez point encore pensé !

Il ne s'en faut donc pas de beaucoup que nos voisines du Sud soient partiellement — très partiellement, mais cela est un commencement, et il n'y a que le premier pas qui coûte — affranchies. La dissolution de la Chambre italienne dont le bruit court maintenant ne saurait retarder longtemps cette réforme. Et d'après les nouvelles qu' nous arrivent de Paris, il ne s'en faut pas de beaucoup non plus que nos voisines de l'Ouest soient affranchies également. La Chambre va discuter prochainement le projet Justin Godart, et il y a tout lieu de croire qu'elle soutiendra la réputation que lui a créée son vote de 1919 — ceci d'autant plus que l'impression est que l' « Idée » a marché, depuis un an que les sénateurs ont cru l'enterrer paternellement...

Et de tout ceci, nous nous réjouissons de double façon. Altruistement et égoïstement. Altruistement pour toutes celles qui luttent et travaillent sans relâche au sud des Alpes comme à l'occident du Jura, et pour qui cet affranchissement ne sera qu'un acte de justice en même temps qu'une garantie de progrès social pour leur pays ; égoïstement... mon Dieu, en pensant à notre Suisse qui, lorsqu'elle sera encerclée de toutes parts de femmes électrices, sera bien obligée de constater ce que sa situation a d'anormal et de saugrenu. Sans compter que, lorsque des femmes latines voteront... quel magnifique argument enlevé à nos adversaires ! Pour elles et pour nous donc, bravo et bon courage aux Italiennes comme aux Françaises ! E. Gd.

Pour l'Arménie

Une des questions douloureuses de l'heure est toujours la question arménienne ; l'un des problèmes inquiétants est la situation de la Turquie. La Turquie a supprimé, d'abord par